

# MÉGA-DÉCHARGE

## LA DÉCHARGE, C'EST DÉPASSÉ...

Les inquiétudes demeurent au sortir de la dernière CSS (commission de suivi du site) menée au pas de charge par Monsieur le Sous-préfet de Montbard ce 1<sup>er</sup> juillet sur la Terre au Seigneur.

L'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de l'Auxois a toutes les raisons de s'interroger à nouveau sur l'étanchéité de l'installation : en observant le terrassement du dernier casier, on a pu constater que les bancs de calcaire Sinémurien n'étaient toujours pas excavés et qu'ils allaient demeurer en place sous les déchets ainsi que cela avait été établi par l'expertise judiciaire ; c'est la raison pour laquelle l'ASPA a demandé une nouvelle fois que les élus et les membres de la CSS soient autorisés à faire effectuer des prélèvements d'eaux souterraines dans les piézomètres, en vue d'analyses contradictoires par un laboratoire agréé. Mais de manière récurrente, cette autorisation a été refusée par COVED.

Par ailleurs, les membres de la CSS ont appris que la signature de l'arrêté préfectoral complémentaire, qui avait été annoncée par les services de l'État, demeurait incertaine. En effet, devant le risque de s'exposer à un contentieux dont la menacerait COVED, l'administration s'interroge sur la nécessité de promulguer un arrêté, considérant suffisante la lettre que Madame la Préfète a adressée à COVED le 18 mai dernier, par laquelle elle lui signifiait le rejet de sa demande de prolongation pendant 5 années et l'invitait à présenter sous 6 mois soit un projet de remise en état du site, soit un nouveau dossier de demande d'autorisation d'exploiter.

Avec ou sans arrêté, la décision de Madame la Préfète mérite d'être saluée. Après les engagements solennels déclamés successivement lors des "Grenelle de l'Environnement" et de la COP21 en matière de réduction des déchets et de cessation progressive de leur mise en décharge, elle est une réponse courageuse à la question : c'est quand qu'on commence...?

Certes, ce n'est qu'un début et il va falloir poursuivre dans cette voie, notamment si COVED dépose dans les prochains mois un nouveau projet en vue d'une extension de la méga-décharge comme cette société en a déclaré l'intention. De ce point de vue, on a du mal à suivre la stratégie de COVED qui ne semble pas avoir compris que le contexte avait changé : après que l'Inspection des Installations Classées ait objecté dans son rapport l'inutilité de la méga-décharge du fait des capacités suffisantes de traitement des déchets en Côte-d'Or, les nuisances et l'impact désastreux de l'installation, l'opposition de la population et des collectivités locales, on imagine mal que les services de l'État puissent donner une suite favorable à un nouveau dossier.

À l'instar d'autres groupes, qui font fortune dans le secteur, COVED, qui de surcroît est à vendre, aurait sans doute intérêt à se redéployer dans le recyclage et la valorisation des déchets. Là est l'avenir : **la décharge, c'est dépassé, c'est un procédé sale et d'un autre âge qu'il est urgent d'abandonner !**

Produire différemment, consommer autrement, recycler absolument, tels sont les impératifs incontournables de la préservation de la planète que nous léguerons aux générations futures. Et s'attaquer de manière drastique au problème des déchets passe, entre autres, par la fermeture des décharges au contenu et aux pratiques si opaques. Il s'agit d'un problème de volonté politique : fermer l'exutoire des déchets non recyclables pour en tarir le flux par la contrainte, c'est pourtant ce que l'on sait faire dans d'autres domaines, par exemple en réduisant les voies de circulation et les places de stationnement pour empêcher l'entrée des automobiles dans les villes...

*(Communiqué de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de l'Auxois)*